



PREFET DE L'AUDE

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

PUBLIE LE 9 DECEMBRE 2015

**SPECIAL N ° 2 - DECEMBRE 2015**

DIRECCTE

# SOMMAIRE

## DIRECCTE

Décision relative à l'organisation de l'intérim des contrôleurs du travail du département de l'Aude.....	1
---	---



**Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social**

**Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de  
l'Emploi  
(DIRECCTE)**

**Unité Territoriale de l'Aude**

***Décision***

**RELATIVE A L'ORGANISATION DE L'INTERIM DES CONTROLEURS DU TRAVAIL  
DU DEPARTEMENT DE L'AUDE**

La Directrice régionale adjointe, Chef de l'Unité Territoriale de l'Aude, DIRECCTE Languedoc-Roussillon,

Vu le décret n° 2009-1377 du 10 novembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ;

Vu le Code du Travail notamment ses articles R.8122-3 à R.8122-11 ;

Vu le décret n° 2003-770 du 20 août 2003 portant statut particulier de l'inspection du travail ;

Vu le décret n° 2014-359 du 20 mars 2014 relatif à l'organisation du système d'inspection du travail ;

Vu l'arrêté du 26 mai 2014 portant création et répartition des unités de contrôle de l'inspection du travail ;

Vu la décision n°2014163-0014 en date du 12 juin 2014 relative à la localisation et à la délimitation des unités de contrôle et au nombre, à la localisation et à la délimitation des sections d'inspection du travail de la DIRECCTE Languedoc- Roussillon ;

Vu la décision n °2014203-0003 en date du 22 juillet 2014 portant nomination des agents de contrôle au sein de l'unité de contrôle de l'Unité Territoriale de l'Aude de la DIRECCTE Languedoc-Roussillon ;

Vu la décision n°2014290-002 en date du 17 octobre 2014 relative à l'organisation de l'inspection du travail dans le département de l'Aude ;

Vu la délégation de signature de monsieur Philippe Merle, DIRECCTE Languedoc-Roussillon à madame Isabel De Moura, directrice régionale adjointe, chef de l'Unité Territoriale de l'Aude, en date du 13 aout 2014, ainsi que la subdélégation en cas d'absence

ou d'empêchement de madame Isabel De Moura, à messieurs Stéphane Bonnafous et Paul Artuso, directeurs adjoints du travail, régulièrement publiées au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Hérault et de l'Aude ;

## DECIDE

### ARTICLE 1<sup>er</sup>

Dans le cadre de l'absence de Monsieur Dominique ETIENNE, contrôleur du travail, affectée sur la 6<sup>ème</sup> section de l'Aude, l'intérim est organisé selon les modalités ci-après :

#### **Période du 1<sup>er</sup> décembre 2015 au 13 mars 2016**

Madame EUGER Marie-Anne, contrôleur du travail, assurera l'intérim de la 6<sup>ème</sup> section de l'Aude.

#### **Période du 14 mars au 30 juin 2016**

Madame ANGLES Rose-Marie, contrôleur du travail, assurera l'intérim de la 6<sup>ème</sup> section de l'Aude.

### ARTICLE 2

La directrice régionale adjointe, chef de l'Unité Territoriale de l'Aude de la DIRECCTE Languedoc-Roussillon est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs du département et qui entrera en vigueur le jour de sa publication.

Carcassonne, le 8 décembre 2015

La Directrice régionale adjointe,  
Chef de l'Unité Territoriale de l'Aude  
de la DIRECCTE du Languedoc Roussillon

  
Isabel De Moura